L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 43, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE*—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orleans.

Sections 1re—*Il est décrété, &c*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orleans, soit d'ancienne ou, ordre de Cour ou ordonnance judiciaire, devront être en français et en anglais, et le nombre de fois et pendant le temps que les avis resteront dans un ou plusieurs journaux, tel que les journaux appartenant au défendeur, en cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou un shérif ou tout autre officier, en un cas, lorsque le détenteur ou les parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que les avis en français seront insérés dans un ou plusieurs journaux publiés en langue française, et les avis en anglais et en français, dans un ou plusieurs journaux publiés en langue anglaise et française.

2e—*Il est de plus décrété, &c*—Que les dispositions partielles de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

ANNIVERSAIRE DU 22 FEVRIER.

L'Union entière célébrera aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de Washington. Nous sommes arrivés à une époque climatérique où les grands noms d'autrefois sont besoin d'être évoqués pour rappeler aux peuples leur mission et leurs destinées. Celui de Washington, le plus pur de l'histoire sinon le plus brillant, a conservé son ancien prestige et exerce sur l'esprit et la cause des républicains d'Amérique l'influence qu'il exerçait aux jours héroïques de la révolution. La célébration du 22 février n'est pas seulement un acte de reconnaissance, l'accomplissement d'un devoir sacré, c'est pour nous une régénération solennelle du serment de fidélité à la Constitution et au pays, c'est la Religion de la Constitution et de la Patrie, c'est le culte de l'Union consolidée par Washington.

Espérons donc que chacun prendra rang aux représentations de ce jour et que le souvenir de dévouement à la Patrie fondera dans ces cœurs l'amour des institutions démocratiques qui sont la base de notre organisation politique et sociale.

Il aura comme de coutume un cortège civil et militaire où figureront toutes les Sociétés de la Nouvelle-Orleans. L'Association des Ouvriers profitera de l'occasion pour poser la première pierre du magnifique édifice qu'elle se propose de ériger et qui portera le nom de *Mechanics Institute*. Cette cérémonie ne peut manquer d'exercer des différens Ordres de l'Etat et des autorités de la Nouvelle-Orleans et de la Louisiane.

Après la procession, les élèves des écoles publiques se réuniront dans la salle du Lyrée pour entendre un discours.

Dans la soirée, il aura un concert au bénéfice des pauvres, et le concert d'est Jenny Lind qui le donne. Donc les pauvres se réjouiront, quand ils dirent, de concert avec M. Barnum, leur bienfaiteur, l'énorme recette d'une de ses représentations. C'est une heureuse inspiration de la part de M. Barnum de choisir le 22 février pour accomplir cette bonne œuvre; elle ajoutera encore à l'éclat dans la mémoire de ceux qui ont fêté l'anniversaire, de ceux qui ne le fêtent pas, et de ceux qui ne le fêtent que dans une autre cité que celle pour l'avenir et la chaumière.

La fête du 22 février sera complète et ne laissera rien à désirer, ceux qui ne connaîtraient pas le monde que ses plaisirs, ceux qui le connaîtraient qui peuvent se réjouir et comme les autres et pourront bénir sans amertume, grâce à l'inépuisable charité d'un artiste d'élite, le nom du fondateur de la république.

LA LOI SUR LES ESCLAVES FUGITIFS ET LE PRÉSIDEN ILLMORE.

Nous avons reçu hier une nouvelle importante par le télégraphe. Il paraît que le 15 de ce mois un esclave fugitif du nom de Shadrack Wilkins a été arrêté à Boston. Traduit devant la Cour de District il a été attaché et remis au marshal par un rassemblement de nègres et de blancs qui avaient fait irruption dans l'enceinte du tribunal. Le nègre profitant du désordre a réussi à s'évader. Quatre des émeutiers ont été arrêtés et ont été livrés au cautionnement.

Cette nouvelle étant parvenue à Washington, M. Clay a prévenu au Sénat une résolution du vivant de Président à fournir au Congrès les détails de ce qui s'était passé à Boston. M. Filmore a transmis immédiatement au Sénat la proclamation suivante :

PROCLAMATION.

Attendu qu'il a été rapporté à ma présidence, d'un respect pour la loi et le gouvernement, des personnes résidant dans et aux environs de la cité de Boston, Massachusetts, se sont jointes, comme un assaut ouvert, au marshal et les deputés-marshals des Etats-Unis, pour le district du Massachusetts, dans la Maison de Cour; se sont emparées de ces officiers, et leur ont, par force, enlevé un esclave qui avait été arrêté comme étant fugitif et qui était alors légalement comme prisonnier par les dits marshals et députés-marshals des Etats-Unis; et qu'ils ont, en outre, commis d'autres outrages scandaleux, en violation de la loi.

En conséquence, afin que l'autorité des lois soit maintenue et que ceux qui violent cette autorité soient punis, j'ai lancé cette proclamation faisant un appel à tous les citoyens bien disposés à seconder les ais de leur pays, requérant et ordonnant à tout officier, civil et militaire, et à toutes autres personnes sans distinction qui se trouvent dans les environs de ces lieux, qu'il s'engage à vie comme, d'un seul, et qu'il mettre à leur pouvoir, une fois informés, ceux qui ont violé la loi, de manière à ce que les personnes ainsi arrêtées et mises à leur disposition puissent être mises à la disposition de la Cour de District. Je donne particulièrement que ces personnes sont immédiatement commencées contre toutes les personnes qui ont prêté aide et assistance illégitime, et, jusqu'à ce que ces personnes aient été arrêtées et mises à l'exécution des ordres de faire arrêter ces personnes qui ont causé ces troubles et violé les lois, qu'ils ont aide les perturbateurs et de ces faits jugés conformément aux lois existantes.

Le président a fait son devoir et demeure pas sa conduite des reproches qu'on substituait à ses adresses. Il a fait preuve d'énergie et déclare qu'il a une confiance de soutenir la loi par la force même des armes. C'est ce que le pays attend de son patriotisme.

THÉATRE D'ORLEANS—Ce soir, au Théâtre d'Orleans, *Gilles Ravisseur*, le quatrième acte de *Lucie de Lammermoor*, et un vaudeville. Demain, dimanche, l'admirable pièce intitulée *Gabriette*.

HÔTEL. CONCERT DE JENNY LIND—La vente des places pour le concert que Jenny Lind doit donner lundi aura lieu ce matin à onze heures dans la salle de l'Armory.

On sait que ceux qui ont le concert de ce soir est au bénéfice des pauvres. S'il était possible que la foule des plus nombreuses aujourd'hui qu'aux précédentes soirées, elle le serait indubitablement cause du but charitable de la fête. Mais le plus de la construire est plus suffisant pour remplir la plus vaste des salles.

BENEFICE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS—La représentation de ce soir au Théâtre des Variétés aura bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers. Espérons que la concurrence des autres lieux d'amusement ne portera pas préjudice aux Variétés et que la foule y sera plus que aussi considérable qu'au concert de Jenny Lind.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE À L'ABEILLE.

New-York, 17 février.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 1,200 balles avec une baisse de 1/4 à 1/2. Il s'estimate 5,000 barils de farine dont 1,400 des marques de l'Ohio à $4 75. Porc: 1,400 des marques de l'Ohio à $4 75. Porc: 1,400 barriques à 8 1/2 et 8 3/4. Il n'est fait dans les mais 10,000 boucauts à 9 et 12 1/2. Les provisions ne sont pas changées.

LE TÉLÉGRAPHE—On nous écrit de Mobile qu'un des soutiens du fil télégraphique a été brisé près des Rigolets et que le bateau à vapeur *St. Charles* a emporté environ 300 yardes de fil. Il faudra sept ou huit jours pour remplacer le mât et le fil, et d'ici là les communications seront forcément interrompues.

La frégate St-Lawrence, qui porte à Londres les produits américains destinés à l'Exposition Universelle, n'a pu mettre à la voile au jour qui avait d'abord été indiqué, à cause de la non arrivée du garde-côte *Walter Forward* qui est parti de Boston avec une certaine quantité de produits industriels du Massachusetts.

CONGRES.

Washington, 12 février.

M. Soulé a présenté un mémoire de MM. Bryant et de quelques autres, qui proposent d'établir une ligne de steamers entre les Etats-Unis et l'Afrique. Ce mémoire a été référé à un comité.

Le bill accordant dix millions d'arpens de terres aux différens Etats pour leur permettre de fonder des asiles et des hôpitaux, a été la une troisième fois et est passé.

La résolution conjointe créant le grade de lieutenant-général de l'armée a été prise en considération et adoptée par 32 voix contre 20.

A la Chambre des Représentans, M. Bayly, au nom du comité des voies et moyens, a rapporté le bill du déficit avec ces ainsi amendements, en demandant qu'il fut renvoyé de nouveau à l'examen d'un comité.

M. McWillie a fait un rapport sur le mémoire de M. Ritchie relatif au règlement de ce qui lui est dû pour impression de documens publics. La séance a été levée.

Washington, 13 février.

M. Benton a annoncé qu'il présenterait un bill accordant au Missouri les 2 pour cent réservés sur la vente des terres publiques.

La résolution de M. Hale ordonnant d'examiner s'il ne conviendrait pas de placer les chapelains de la marine sur le même pied que les chirurgiens, a été prise en considération et adoptée.

La résolution conjointe autorisant le Président à conférer le grade de lieutenant-général à un officier supérieur qui rendrait d'éminens services au pays, a été prise en considération et adoptée.

M. Norris a proposé de délibérer sur le bill qui amende les lois de patrie. Cette motion a donné lieu à un long débat et a été enfin rejetée par 24 voix contre 21.

M. Rusk a présenté un *substitut* au bill des postes: le Sénat en a ordonné l'impression.

Sur la proposition de M. Berrien, le Sénat s'est occupé du bill dont l'objet est le règlement des honoraires à allouer aux greffiers, marchals et avocats de district des cours de district et de circuit des Etats-Unis. Plusieurs amendemens ont été longuement discutés, puis la séance a été levée.

A la Chambre des Représentants, M. Bayly a rapporté le bill de l'armée, lequel a été lu deux fois et renvoyé au comité général.

Les affaires non terminées de la veille ont été mises à l'ordre, et M. Marshall, du Kentucky, a achevé le discours qu'il avait commencé la fin de la précédente séance. M. Holloway a pris également la parole au sujet du contrat de M. Ritchie.

M. Ashman s'est tait ensuite entendre et a demandé la question préalable.

M. Severa a proposé de déposer la résolution sur le bureau. Cette motion a été écartée.

La question préalable ayant été ordonnée, la motion de renvoi au comité a été adoptée par 109 voix contre 91.

M. Wentworth a demandé que le vote fût reconsidéré et sa motion a été adoptée.

Sur la proposition de M. Bayly, la Chambre a résolu que le comité discutât d'abord le amendemens au bill du déficit, cette proposition a été rejetée par 101 voix contre 90.

M. Bayly a demandé que le bill relatif à l'académie militaire fût pris en considération; cette proposition a été également rejetée.

Le comité a décidé par 109 voix contre 9 qu'il prendra en considération ebill des ports et rivières et le secrétaire a donné lecture du projet de loi. M. McLane a pris la parole en faveur du bill, a démontré l'inutilité de ceux qui ont voté pour l'adopter le pays tout entier, et a prétendu que ceux qui ont voté contre le caractère d'hostilité de la politique à la Monroe, et a terminé en disant que si le bill était déclaré inconstitutionnel, ce ne serait pas les amendements qui lui seraient suggérés dans le but de rendre la loi pratique.

La séance a été levée, et la Chambre n'est ajournée.

VENEZUELA—Il a été reçu à Philadelphie des nouvelles de Puerto Cabello jusqu'au 25 janvier. Le pays était tranquille et le commerce florissant. Monagas a été élu Président. La représentation de 20 du mois dernier. Les recettes s'annoncent très bien.

CONNECTICUT—Les trois sociétés du Connecticut ont eu convention à Hartford, ont désigné John Boyd comme leur candidat à la place de gouverneur, et M. William Field pour le poste de lieutenant-gouverneur.

CHRONIQUE LOCALE.

—John Brown comparaissait hier devant le recorder qui a dû lui ordonner de sortir de la maison de travail.

—Charles Marse et William Marse, accusés d'avoir commis un vol de nègres, ont été jugés par le recorder Cardwell devant le commissaire des Etats-Unis.

—Hurrah Bobby a été arrêté hier dans la Rue Magazine pour avoir été trouvé en état de vagabondage et de désordre.

—George Traider est accusé d'avoir causé une voie de fait sur la Levee. Il a été arrêté et mis à la prison.

—Wm McDonald s'est porté à des voies de fait à l'encontre de Wm Jones avec apparitions à l'Hôpital. Il a été arrêté et mis à la prison.

—Charles Joseph Solomon du Jacob Josephs dit nous avons annoncé l'arrestation, il a été jugé par le recorder et renvoyé devant la Cour de District.

—Samuel Power a été arrêté hier dans la 1re Municipalité sous la prévention de vagabondage et renvoyé devant la 1re Cour de District.

CAUSERIES.

La semaine s'est passée à faire et défaire des ministères. Il n'y a point la sujet à causeries. On s'abordait, soir et matin, avec ces questions peu rassurantes : Aurez-vous un ministère? Et le fil prendra-t-il des proportions terribles ou comique? On en sont les deux pouvoirs jumeaux sous lesquels nous avons le bonheur de vivre, ces deux frères siamois, seulement l'un a l'autre par le cordon ombilical de notre agréable Constitution?

En attendant, personne n'a osé danser sur le volcan. A l'exception de M. le prince de Carimbach, lequel n'a pas cru devoir contremander sa soirée; les valets de pied, les huissiers, les estafettes n'ont été occupés qu'à porter des contre-lettres d'invitation. Les ministres se sont empressés d'annoncer dans les journaux qu'ils ne recevraient pas. Une crise est pour le monde ce qu'une émeute est pour la rue; les salons se ferment comme les boutiques; on ajourne toute partie de plaisir; on écoute, on attend.

Dite que cet état de choses n'a pas été nuisible aux intérêts, ce serait faire tort au bon sens du lecteur. Sans compter ceux qui ont du coulage à la prime, il en est beaucoup d'autres qui tirent la langue, qu'on nous pardonne la trivialité de l'expression. Et cependant, si vous en croyez les bulletins de recettes publiés par les directeurs qui survivent, vous devez en conclure que s'ils ne nagent point dans l'or, c'est qu'ils préfèrent l'argent et les billets de banque. La prospérité les étouffe, la foule les importune, leurs coffres dégorgent de richesses, ils seront forcés de requérir des troupes pour éloigner le public qui veut à toute force envahir leur salle au risque de la faire écrouler.

Ainsi parlaient le Vaudeville et le Théâtre Historique à la veille de leur trépas. Bienheureux insurrectes! ils sont morts dans la plus douce des illusions. Ils rêvaient, en mourant, des monceaux d'or et des piles d'écus; parcils à ces vieux fanatiques qui meublent au cercueil pour ce jour-là leur vanité et leur mode, ils ont dîné pour ce jour-là leur vanité et leur mode, ils ont dîné pour ce jour-là leur vanité et leur mode, ils ont dîné